

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

### Avis de vacance des fonctions de directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE

NOR : ESRS2310703V

Les fonctions de directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, grand établissement placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur sont vacantes. Le directeur dirige l'établissement. Il exerce les attributions confiées au président d'université par l'article L. 712-2 du code de l'éducation et les textes pris pour son application, à l'exception de la présidence du conseil d'administration.

Dans le domaine des sciences économiques, des sciences sociales quantitatives, des mathématiques et des méthodes de traitement de l'information associées, l'école concourt aux missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment en matière de formation initiale et continue tout au long de la vie, d'insertion professionnelle, de recherche scientifique et technologique, de transfert de technologie et d'innovation, et de coopération internationale et européenne. Pour remplir ses missions et maintenir son positionnement international, l'école travaille en collaboration avec la fondation de coopération scientifique Jean-Jacques Laffont, Toulouse sciences économiques.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, le directeur de l'école est nommé par le conseil d'administration pour un mandat d'une durée de quatre ans, renouvelable deux fois. Les fonctions de directeur sont incompatibles avec l'exercice, au sein de l'établissement, de toute fonction élective et de toute fonction de responsable d'une structure interne.

Les lettres de candidature, accompagnées d'un *curriculum vitae* détaillé, d'une notice des titres et travaux et d'une déclaration d'intention devront parvenir, au plus tard un mois après la date de publication du présent avis, par courrier électronique, aux adresses suivantes : [stephane.kojayan@tse-fr.eu](mailto:stephane.kojayan@tse-fr.eu) (DGS) et [marie-aurore.handy@tse-fr.eu](mailto:marie-aurore.handy@tse-fr.eu) (responsable des affaires juridiques et vie institutionnelle).

Une commission composée de trois membres élus en son sein par le conseil d'administration de l'école établira un rapport à l'attention du conseil. Le président de la Fondation de coopération scientifique Jean-Jacques Laffont, Toulouse sciences économiques, rend par ailleurs un avis sur chaque candidature, avis communiqué aux membres du conseil d'administration.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la direction de l'école.

Les fonctions de directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE font partie des emplois soumis à l'obligation de transmission préalable à la nomination de la déclaration d'intérêts, prévue par l'article L. 122-2 du code général de la fonction publique et par le décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts. La déclaration d'intérêts est remise, sous double pli cacheté revêtu d'une mention relative à son caractère confidentiel à l'autorité de nomination, qui en accuse réception.